

# Mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité (MACS)

## Séance d'information sur l'invitation à se qualifier

Le 23 avril 2019



Services partagés  
Canada

Shared Services  
Canada

Canada





# Ordre du jour

1 Objectif

2 Aperçu du MACS

3 Résultats de la consultation auprès de l'industrie

4 Dates importantes

5 Comment présenter une réponse

6 Questions / Commentaires



# Objectif de la séance

## Objectifs

- Donner un aperçu du mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité (MACS).
- Informer les participants des résultats de la consultation auprès de l'industrie menée par SPC.
- Expliquer comment présenter une réponse à l'invitation à se qualifier relative au MACS.

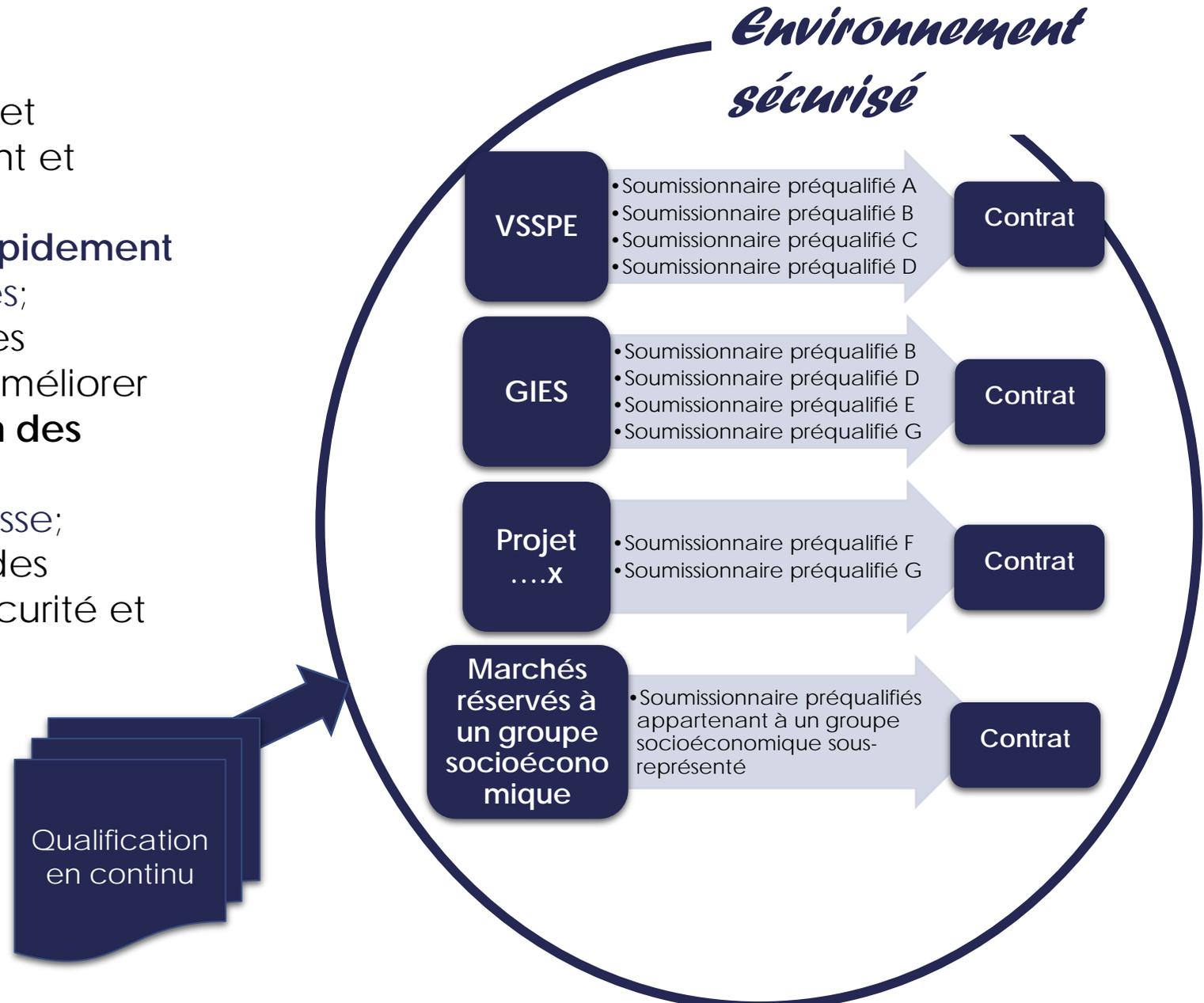




# Mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité

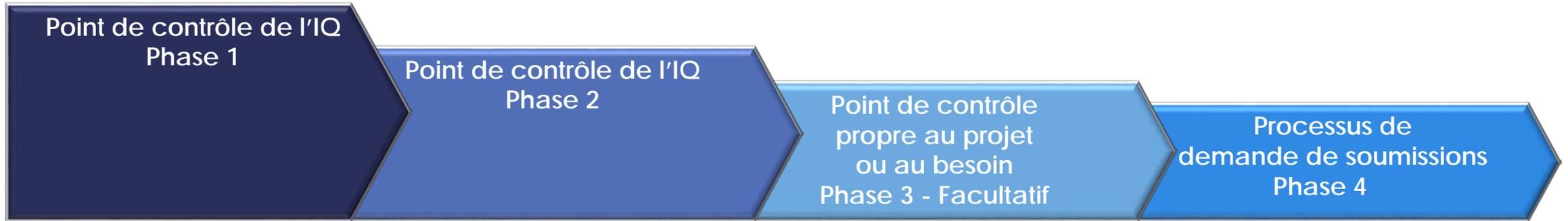
Créer un environnement sécurisé et collaboratif entre le gouvernement et l'industrie afin de :

- fournir la capacité de **réagir rapidement** aux cybermenaces émergentes;
- faciliter le **dialogue ouvert** sur les exigences du Canada afin d'améliorer l'**interopérabilité** et l'**intégration des technologies**;
- **augmenter l'accès** et la souplesse;
- **simplifier et accélérer** l'achat des besoins en matière de cybersécurité et de sécurité des TI.





# Processus proposé d'approvisionnement relatif au mécanisme d'approvisionnement en matière de cybersécurité



## Phase 1

Évaluation de réponses écrites aux exigences obligatoires de la Phase 1.

Les entreprises peuvent déclarer leur appartenance à un groupe socioéconomique sous-représenté, ce qui les rend admissibles à des marchés réservés propres à des projets ou des exigences au cours de phases ultérieures.

## Phase 2

Les répondants présentent leurs réponses aux exigences cotées de la Phase 2.

De plus, les répondants ont l'occasion de fournir des données supplémentaires sur leur expertise ou les produits. Ces données ne sont pas évalués à des fins de qualification, mais éclaireront les stratégies d'approvisionnement à venir.

Les fournisseurs qui franchissent le point de contrôle 2 deviennent des répondants qualifiés et sont ajoutés à l'Écosystème de fournisseurs sûrs (EFS).

## Phase 3 - Facultatif

Une phase facultative liée aux projets ou aux exigences précis.

On soumettra les répondants qualifiés à une nouvelle évaluation axée sur des mécanismes traditionnels et novateurs afin de créer une liste restreinte avant la Phase 4.

## Phase 4

Les répondants qualifiés sont invités à participer à un processus de demande de soumissions traditionnel.



# Renseignements généraux

## Demande d'information (DI)

Lancé le 3 juillet 2018, clos  
le 17 août 2018

Le  
17 août  
2018

Janv.  
2019

Mise au point sur la DI par WebEx

Rétroaction sur la DI  
résumée par SPC

## Consultations de l'industrie

AFTIC, ACTI, IN-SEC-M

Févr.-mars  
2019



## Consultations de l'industrie – Ce que nous avons entendu



85 %

des participants sont satisfaits des exigences obligatoires proposées par le Canada.



85 %

des participants appuient l'utilisation de présentations pour démontrer la capacité de leur société.



92 %

des participants conviennent que l'orientation de SPC est la bonne en ce qui concerne le MACS.



# Phase 1 – Modifications aux critères obligatoires

D'après la rétroaction donnée par l'industrie, il y a maintenant trois options de qualification au titre du critère obligatoire 2 :



## RECETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS FACTURABLES

**NOUVELLE VERSION** : Augmentation des recettes minimales liées aux activités facturables durant les trois années précédant l'IQ (de 2 M\$ à 6 M\$)

O2A



## PRODUITS / SOLUTIONS

**NOUVEAU** : Produit ou solution de cybersécurité disponible sur le marché avec au minimum 5 clients commerciaux payants

O2B



## SUBVENTIONS

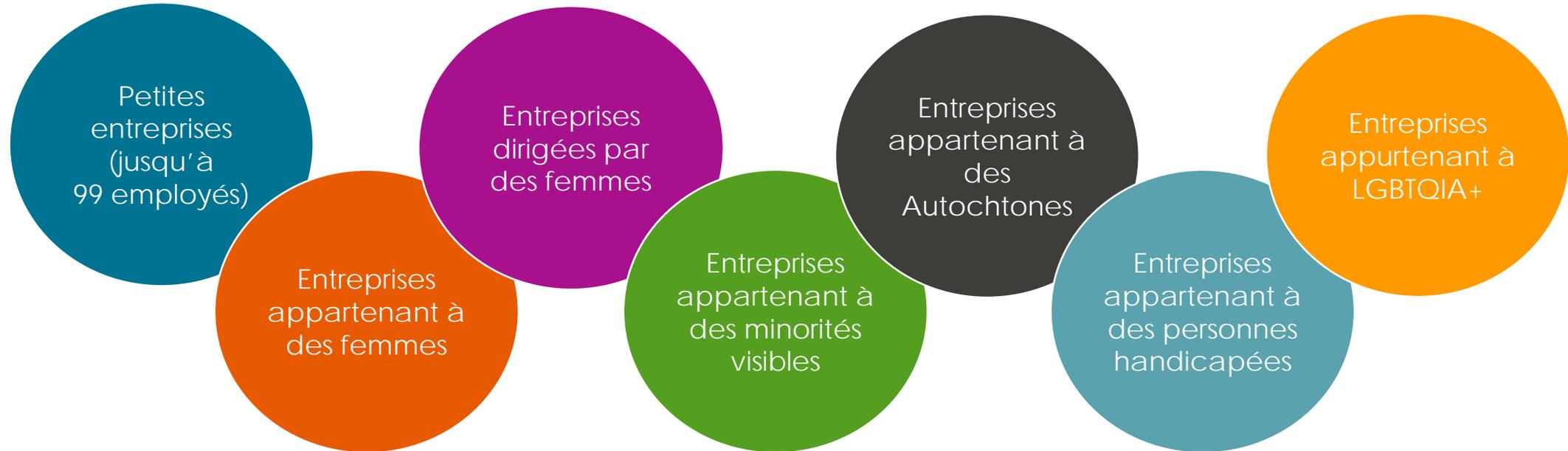
**AJOUT** : Subventions aux établissements d'enseignement postsecondaire au titre du Programme d'innovation Construire au Canada

O2C



# Phase 1 – Modifications aux critères obligatoires

S'appuyant sur la rétroaction, SPC a modifié la liste des groupes sous-représentés (GSR) aux fins de l'autodéclaration au titre du critère 3 :

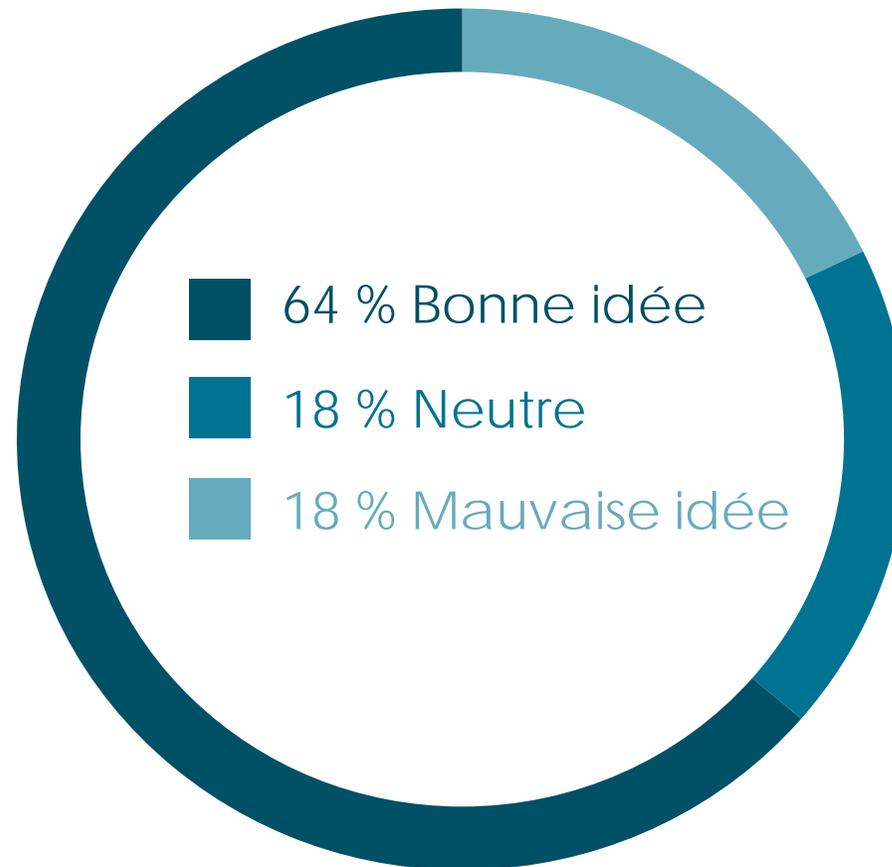


Cette liste pourrait être élargie à une date ultérieure. Les répondants qualifiés déjà inclus à l'EFS pourront déclarer leur appartenance à un éventuel nouveau groupe.



## Phase 2 – Capacités supplémentaires facultatives

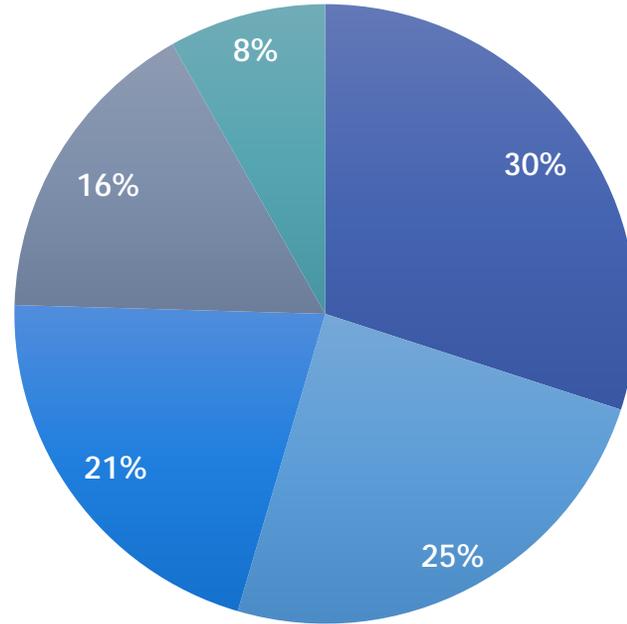
Opinion de l'industrie sur l'ajout de capacités supplémentaires facultatives qui ne seront pas cotées?





## Phase 3 – Mécanismes d'évaluation propres à un projet/une exigence

Quels sont les mécanismes d'évaluation les plus efficaces pour mesurer la capacité d'une entreprise ou évaluer sa solution proposée?



- DÉMONSTRATION D'UNE SOLUTION PROPOSÉE AU MOYEN DE CAS D'UTILISATION
- VALIDATION DE PRINCIPE (EN FONCTION DE SPÉCIFICATIONS)
- PRÉSENTATION
- PROPOSITION ÉCRITE
- LIVRE BLANC - DESCRIPTION DE LA FAÇON DONT LE RÉPONDANT RÉGLERAIT LE PROBLÈME



# Important Dates



Affichage de l'IQ



Date limite pour les réponses n° 1



Affichage subséquent de l'IQ



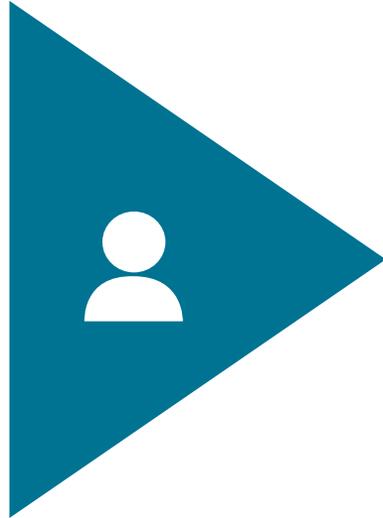
Date limite pour les réponses n° 2

## APRIL / MAY

SUN	MON	TUE	WED	THU	FRI	SAT
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

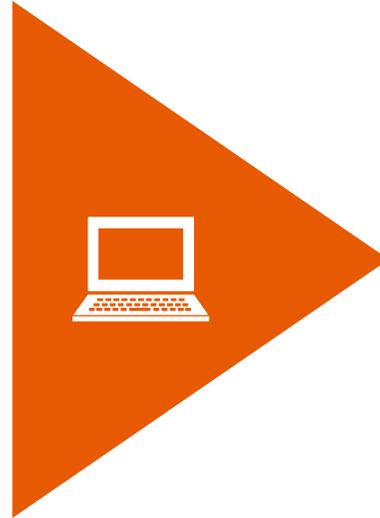


# Comment présenter une réponse



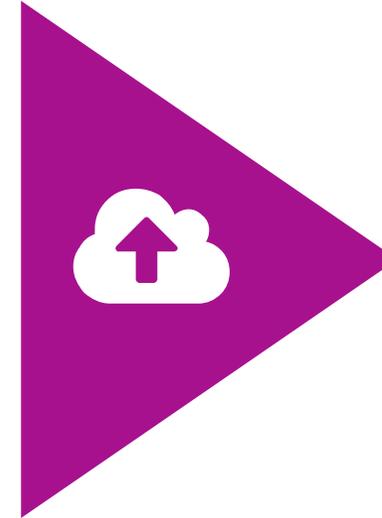
## Inscription au portail de l'approvisionnement au paiement

Pour présenter une réponse à une IQ, il faut s'inscrire au portail de l'approvisionnement au paiement.



## Visiter Achats et Ventes

Surveiller Achats et Ventes pour voir le lien vers la demande de soumissions relative au MACS.



## Présenter une réponse dans le portail

Remplir le formulaire de présentation dans le portail de l'approvisionnement au paiement et le présenter avant la date limite souhaitée.



## Le portail d'approvisionnement au paiement de SPC



### Approvisionnement au paiement

Pour présenter une réponse au moyen du portail, il faut ajouter son entreprise à la demande de soumissions relative au MACS dans le portail. Pour obtenir des instructions à cet égard, consulter la section 3.3 de l'IQ.

Lien vers le portail de formation du fournisseur, où figurent des instructions écrites et des vidéos explicatives :

[https://sscp2pspc.ssc-spc.gc.ca/aideP2Phelp/P2P\\_Suppliers\\_Training.html](https://sscp2pspc.ssc-spc.gc.ca/aideP2Phelp/P2P_Suppliers_Training.html)

Pour obtenir du soutien relatif au portail, communiquer avec le service de dépannage de l'APL, au 1-888-214-5001 ou à l'adresse [SSCP2Psupport-soutiensSPCAPL@ivalua.com](mailto:SSCP2Psupport-soutiensSPCAPL@ivalua.com).